

**Session 1 :**                    **Difficultés de mise en œuvre de laboratoires de test dans la région, Présentation suggestions pour la création de centres de niveaux sous-régionaux et régionaux**

**Présentée par :**            **Dié Roger SANOU**  
**Expert sénior en Télécommunications**

---

Le secteur des télécommunications est en grande expansion, avec la mise en place d'infrastructures mondiales, l'explosion des télécommunications mobiles et le développement de nouveaux services.

En Afrique les mêmes tendances d'évolution sont observées dans le secteur, malgré un taux d'équipement assez bas en réseaux de télécommunication, indice d'une demande encore insatisfaite.

Pour assurer donc un déploiement rapide de leurs réseaux et services répondant aux normes de qualité, il y a nécessité, pour les opérateurs Africains, de mise en place de structures ou mécanismes de tests de conformité et d'interopérabilité des produits qu'ils acquièrent.

Dans le passé, des initiatives de portées nationale (Centre nationaux) ont été prises avec pour objectifs la mise en place de centres de réparation et de maintenance assurant comme activités annexes les tests d'agrément ou d'homologation de matériel.

Sur le plan régional, le projet PANAFTEL RAF 87/085 (réhabilitation et maintenance) portant étude de faisabilité pour la mise en œuvre de centres de maintenance sous-régionaux à Lomé (Togo), Yaoundé (Cameroun) et Kampala (Ouganda) mérite d'être mentionné. Suite à une actualisation de l'étude financée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en 1988, ce projet a abouti à la création en 1999 du Centre régional de Maintenance des Télécommunications de Lomé (CMTL).

Leurs activités de tests d'agrément et d'homologation étant marginales, aucune de ces structures ne peut être donc qualifiée véritablement de centre de tests de conformité et d'interopérabilité.

Les difficultés de mise en œuvre et de développement de ces centres de tests sont multiples :

- Les mutations réglementaires intervenues dans le secteur notamment la privatisation des opérateurs historiques et la libéralisation du secteur ;
- Le faible niveau d'industrialisation (industrie de télécommunications et de technologies de l'information) de l'Afrique ;

- Les coûts de mise en œuvre de telles infrastructures au niveau national; Les évolutions technologiques avec de nouveaux paradigmes de réseaux :
- Le manque de ressources humaines qualifiées.
- Etc.

Quelques suggestions pour la mise en place au niveau sous-régional/régional de centres accrédités de tests de conformité et d'interopérabilité des réseaux et systèmes:

1° Encourager une approche sous régionale/régionale de mise en œuvre de centre de test avec pour avantages une économie d'échelle, une mutualisation des ressources et la possibilité de construction de vastes ensembles de marchés communs régionaux des télécommunications;

2° Faire un état des lieux des problèmes de conformités et d'interopérabilité des réseaux et systèmes en Afrique et une analyse de leurs impacts réelles sur la qualité de ces réseaux et services ;

3° Etendre les missions du CMTL et l'équiper pour en faire un centre régional accrédité de tests de conformité et d'interopérabilité ;

4° Actualiser le projet PANAFTEL RAF 87/085 sur la base de termes de référence modifiés afin de créer d'autres centres régionaux accrédités de tests de conformité et d'interopérabilité selon les besoins identifiés ;

5° Rechercher, susciter et encourager le partenariat entre les centres de tests et les fournisseurs d'équipements et les autres acteurs privés du secteur.

6° Stimuler le développement d'une industrie de télécommunications en Afrique